

Communiqué de presse

Commission permanente du 3 décembre: Une aide exceptionnelle en faveur des éleveurs de gibiers touchés par la vague hivernale

La commission permanente du conseil général réunie ce vendredi 3 décembre, a adopté à l'unanimité des 30 conseillers généraux, 36 dossiers dont 2 relatifs au développement économique. 227.000 € ont en effet été accordés au titre des programmes du Fonds d'intervention et de développement des entreprises en Loir-et-Cher (Fidel), du Fonds d'aide au commerce, à l'artisanat et aux services en milieu rural (Facas) ainsi que du programme des parcs d'activités regroupant des communes autour de la qualité (Parcq), afin de soutenir les investissements des entreprises loir-et-chériennes.

Par ailleurs, la CGPME de Loir-et-Cher bénéficie d'une subvention départementale de 25.000 € supplémentaire (soit 50.000 € au total) pour la prolongation de la plate-forme d'orientation et d'appui aux entreprises en difficulté.

Une aide d'urgence aux éleveurs de gibiers.

La vague hivernale et en particulier les précipitations neigeuses que connaît le département depuis le 28 novembre ont occasionné d'importants dégâts aux installations d'élevage de gibiers.

En lien avec la profession, Maurice Leroy et l'exécutif départemental ont mobilisé les services afin qu'un plan d'urgence de soutien à la filière soit mis en œuvre, en partenariat avec l'État et la chambre d'agriculture notamment.

Un 37^e rapport remis sur table a donc été adopté pour définir la nature des aides octroyées.

Le dispositif pourrait s'inspirer du plan de soutien mis en œuvre pour soutenir les maraîchers touchés par la tempête Xynthia c'est-à-dire :

- une indemnité forfaitaire pour compenser la main d'œuvre mobilisée pour la reconstruction des installations
- ainsi qu'une aide à la reconstruction.

Le plan de soutien définitif et les crédits dédiés seront adoptés lors d'une prochaine session du conseil général.

« Nous avons souhaité être très réactifs pour assurer les éleveurs de du soutien du conseil général dans la crise qui les touchent afin que les aides débloquées soient les plus efficaces possible » précise le président du conseil général.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr